

**Le mercredi 13 avril 2022**

Assemblée générale de la Fédération des étudiantes et des étudiants  
du Campus universitaire de Moncton (FÉÉCUM)

Via Microsoft Teams - visioconférence

## **Ordre du jour:**

1. Ouverture
2. Vérification du quorum
3. Nomination de la présidence d'assemblée
4. Nomination d'un.e secrétaire d'assemblée
5. Lecture et adoption de l'ordre du jour
6. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion précédente
- 7. Gouvernance**
- 8. Année 2022-2023**
9. Autre
10. Clôture de la réunion

## 1. Ouverture:

Le président de la FÉÉCUM, Jean-Sébastien Léger, déclare la réunion ouverte à 11h54.

### **Lecture de la mention de reconnaissance par la présidence d'assemblée :**

« Je tiens à souligner que les terres sur lesquelles nous nous trouvons font partie d'un territoire ancestral qui a longtemps servi de lieu de vie, de rencontres et d'échanges entre les peuples autochtones, notamment les nations Mi'kmaq et Wolastoqiyik (Malécite). Nous honorons, respectons et reconnaissons ces nations qui n'ont jamais cédé leurs droits sur les terres et les eaux sur lesquelles nous nous réunissons aujourd'hui, et dont les titres sont reconnus par les Traités de paix et d'amitié qui établissent les bases de relations durables avec les populations colonisatrices ».

## 2. Vérification du quorum:

Jean-Sébastien constate que le quorum est atteint.

## 3. Nomination d'une présidence d'assemblée:

Jean-Sébastien cède sa place à Sue Duguay, qui a été retenue par le C.A. de la FÉÉCUM pour agir à titre de présidente d'assemblée, conformément aux Règlements généraux (aussi appelés Constitution) de la Fédération.

## 4. Nomination d'un.e secrétaire d'assemblée:

La présidente d'assemblée appelle une proposition pour remplir ce rôle.

**R**

**49201-FEAG-220413**

Yannick Boudreau propose la nomination de Pierre Losier comme secrétaire d'assemblée, appuyé par Claude Power.

**Unanimité**

## 5. Lecture et adoption de l'ordre du jour:

La présidente d'assemblée appelle une proposition sur l'ordre du jour.

**R**

**49202-FEAG-220413**

Jean-Sébastien Léger propose l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté, appuyé par Maxime Savoie.

**Unanimité**

## 6. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée précédente:

La présidente d'assemblée demande aux membres si des modifications doivent être apportées au document.

Une personne membre indique une erreur au point 4, où il est inscrit que Sofia Brownstein appuie l'adoption de l'ordre du jour, alors que Zacharie Collins est la personne qui a appuyé la proposition.

La présidente d'assemblée appelle une proposition pour l'adoption de l'ordre du jour tel que modifié.

R	<p><b>49203-FEAG-220413</b></p> <p>Emily Muckler propose l'adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 12 janvier 2022 tel que modifié, appuyé par Yannick Boudreau.</p> <p><b>Unanimité</b></p>
---	---

## 7. Gouvernance:

Jean-Sébastien Léger explique brièvement de quelle manière le processus de transition devra se dérouler et présente Julie Léger de la firme Discitus, qui a appuyé le C.A. de la FÉÉCUM dans son travail.

Elle livre ensuite une présentation expliquant la structure de gouvernance proposée pour la FÉÉCUM. Les documents Statuts et Règlement administratif sont aussi soumis à l'examen des membres en présence.

Le calendrier prévu pour l'adoption de ces changements est présenté. Celui-ci comprend un référendum non-décisionnel les 25 et 26 avril 2022, et une AGA décisionnelle au cours du mois de septembre 2022.

Les sujets suivants ont été abordés avec les membres par la suite :

- Élection des personnes administratrices et des personnes dirigeantes;
- Place et rôle des associations étudiantes dans la nouvelle structure;
- Mode de scrutin pour l'élection des personnes administratrices;
- Âge minimum pour siéger au C.A., selon la Loi (19 ans)
- Membres présent.es à la table de concertation
- Changement de nom de la Fédération (qui devient FÉCUM)

*Une personne membre demande la confirmation du quorum à 12h33. La présidence constate que le quorum n'est plus atteint. L'AGA est officiellement terminée.*

*La discussion continue de façon informative sur les points restants à l'ordre du jour.*

## **8. Année 2022-23:**

Jean-Sébastien fait un bref suivi de la réunion du Conseil des gouverneurs qui a eu lieu samedi dernier. Il mentionne l'augmentation de 2% des droits de scolarité qui a été votée par l'Université de Moncton.

Certaines personnes membres aimeraient voir plus d'indignation ou d'outrance de la FÉÉCUM face à ces multiples hausses des droits de scolarité.

## **9. Autre:**

*Aucun point.*

## **10. Clôture de la réunion:**

La clôture de la réunion est proposée à 12h40.

## **Signatures:**

**Sue Duguay**  
Présidente d'assemblée

**Pierre Losier**  
Secrétaire d'assemblée